

# L'école belge du Maroc : une boîte à riches !

● C'était le 27 mars, à l'école belge de Casablanca en présence des officiels et de tout le protocole local. Coupage de ruban, séance « photo call », des discours et des enfants partout bien drillés avec de jolis drapeaux belges, bref une inauguration comme les élus semblent les apprécier.

L'école en elle-même, dans son architecture, ses aménagements colorés et floraux, est splendide et donnerait à quiconque une furieuse envie de passer plusieurs fois de suite son CEB. Mais ce décorum a un coût. Et depuis qu'ils ont été rendus publics il y a quelques mois, les tarifs de scolarité de l'EBM (École belge du Maroc) n'ont pas manqué de soulever chez les Marocains et dans les médias locaux de véritables polémiques. Il faut dire que les prix présentés donnent à cette belle école francophone des airs de vraie boîte à fric que seuls les fils de grandes fa-

milles de notables pourraient se payer.

## DE 3.700 À 10.000 EUROS

Nous avons retrouvé ces montants. Hors frais de première inscription, ils peuvent aller de 3.700 à près de 10.000 euros pour un cycle de scolarité en maternelle ou primaire ! Ce qui gêne les Marocains, c'est

aussi cette sorte de privilège légèrement « colonialiste » qui fait que les ressortissants belges disposent d'avantages, dont la gratuité des très gonflés droits de première inscription. Mais, selon des enquêtes parues dans le journal Jeune Afrique ou le magazine marocain Tel Quel, même pour les parents d'élèves belges, les « tarifs sont considérés comme hors de toute proportion ». La scolarité de leur enfant belge, de la maternelle à la dernière année du secondaire leur coûtera 119.800 dirhams, soit environ 11.100 euros. une facture colossale mais bien moindre que

celle que les parents marocains devront déboursier pour scolariser leur progéniture. Selon les tableaux que nous avons pu consulter, une famille de Casablanca doit allonger jusqu'à 19.000 euros pour la scolarité entière d'un de ses enfants. En devise locale, cela représente 206.000 dirhams. Le salaire minimal marocain est légèrement supérieur à 28.000 dirhams par an.

Rudy Demotte, présent à l'inauguration, a tenu à préciser que « grâce à un partenariat avec Sos Village d'enfants, des élèves de milieu très défavorisé pourront également bénéficier de cette magnifique école ». Le président de la Fédération Wallonie Bruxelles a pu négocier avec le promoteur privé : 5 enfants défavorisés par niveau et par an seront scolarisés gratuitement. Les autres se tourneront vers la Mission Française, deux fois moins chère... ■

R.TASSART